

	Objet : Groupe de travail « Objectifs opérationnels et pistes de mesures – volet marin » <u>Compte-rendu des échanges</u>
	Sites N2000 : ZPS et ZSC Baie de Saint-Brieuc Est ZPS et ZSC Cap d'Erquy Cap Fréhel ZSC Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard ZPS Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches
	Date : mardi 18 octobre 2022
	Lieu : Erquy
	animateurs : Olivier Abellard (OFB) ; Pauline Blanchard (OFB) ; Sven Mellaza (OFB) Secrétaires : Aurélien Pierre (Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel) ; Ophélie Le Cloirec (DREAL) ; Auréline MARLIN (Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel)
	Support de présentation : en fin de document <div style="text-align: center;">  </div>

Participants

NOM	Prénom	Structure
PONSERO	Alain	RNN Baie de Saint-Brieuc
PIERRE	Aurélien	SMGSCECF
MARLIN	Auréline	SMGSCECF
CADIOU	Bernard	Bretagne Vivante
BERTHOU	Camille	Exploitant mytilicole (M Desbois)
LE SAINT	Caroline	CRC Bretagne nord
GESLAIN	Charlotte	Cœur Emeraude
ROLLET	Claire	Ifremer Dinard
TREHET	Claire	DDTM 22
KERHARDY	Cyril	Mairie de Saint-Brieuc
ETIENNE	David	SBAA
CIBERT	Emmanuel	Mairie de Saint-Lunaire
PASCAL	Frédéric	Mairie de Plévenon
BRUNET	Jackie	ACECA/CDTE 22
PERENNES	Jean-Christophe	APR
BAUDOUX	Jean-Paul	A3PVA
COCO	Jean-Pierre	Mairie de Saint-Jacut-de-la-Mer
MEHOUS	Josiane	Mairie de Fréhel
NAHELOU	Kévin	Mairie de Dinard
PENHOUET	Louis	UNAN Manche
CAYATTE	Marie-Laure	SMGSCECF
JOLIBERT	Marine	FDC 22
BLAIN	Michel	VivArmor Nature
DEBRAY	Noëlie	OFB
HAMON	Nolwenn	CRPMEM Bretagne

OLHASQUE	Oihana	Al Lark
ABELLARD	Olivier	OFB
LE CLOIREC	Ophélie	DREAL Bretagne
BLANCHARD	Pauline	OFB
MONNIER	Philippe	Mairie d'Erquy
HASSANI	Sami	Océanopolis
MARY	Sandrine	DDTM 35 / DML
LEFORT	Sébastien	OFB 35
LE CALVEZ	Servane	CDPMEM 22
MELLAZA	Sven	OFB
CARRE	Vincent	Mairie de Saint-Jacut-de-la-Mer

INTRODUCTION

Ce GT visait à échanger avec les acteurs du territoire concernés par le volet marin des 3 sites Natura 2000 :

- ✓ « Baie de Saint-Brieuc Est »
- ✓ « Cap d'Erquy – Cap Fréhel »
- ✓ « Baie de Lancier, baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard » & « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »

L'idée était de discuter les pistes de mesures résultant des objectifs opérationnels discutés au début de l'année 2022. Sont considérées :

- d'une part les pistes de mesures visant la limitation des pressions impactant directement les habitats et les espèces marines pour lesquels des actions spécifiques sont requises et,
- d'autre part les pistes de mesures transversales visant la limitation des pressions impactant l'écosystème marin et littoral avec des impacts négatifs sur les espèces et habitats marins

Les pistes de mesures ont été examinées lors de 3 ateliers tournants pour permettre à chaque participant d'apporter sa contribution à chacune des thématiques examinées.

ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3
-Mammifères marins -Bruit -Déchets marins et littoraux -Contaminants chimiques	-Habitats marins -Artificialisation -Eutrophisation -Espèces non indigènes	-Oiseaux -Amphihalins -Modification des conditions hydrographiques

Chaque proposition de piste de mesure a vocation à être détaillée dans une fiche dédiée.

Le contenu détaillé de ces fiches action sera précisé dans le cadre de réunions bilatérales. Une attention particulière sera portée sur le volet opérationnel de leur mise en œuvre (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, financement).

Rq : Le PPT utilisé pour l'introduction de ce groupe de travail est proposé en annexe. Une information sur l'état d'avancement le diagnostic relatif au risque d'interactions des activités de pêche professionnelle avec les habitats marins est également proposée. Des mesures spécifiques relatives aux activités de pêche sont discutées directement avec les professionnels de la pêche et les services de l'Etat.

ATELIER 1 - Mammifères marins, Bruit sous-marin, Déchets marins et littoraux, Pollutions chimiques

Listes des mesures examinées et proposées durant l'atelier 1

En noir : propositions recensées par les opérateurs Natura 2000

En bleu : nouvelles propositions en groupe de travail

Niveau de Priorité exprimé lors de ce GT

Faible	Moyen	Fort
1-3	4-6	7-10

* exprimée par les participants du GT

Mammifères marins pressions directes	Prio rité*	Contaminants Pression transversale	Prio rité*	Déchets Pression transversale	Prio rité*
Réduction des captures accidentelles de mammifères marins	6	POLMAR - expertise & actualisation du volet environnemental et du protocole de réaction en cas de pollution marine	0	Opération de ramassage des déchets d'origine anthropiques sur les plages (par les usagers, les associations, les collectivités) en veillant à l'application du protocole OSPAR	4
Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'approche et des observations de mammifères marins	10	Eaux noires-eaux grises : Equipements et Sensibilisation	3	Enlèvement des épaves et des corps morts sur les habitats sensibles	1
Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux émissions impulsives (notamment lié au déminage pour la baie de l'Arguenon)*	3	Carénage éco responsable : amélioration des équipements et incitation à leur utilisation	1	Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes	6
				Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales	9
				Identification des décharges prioritaires et des zones d'accumulation des déchets	3
				Sensibilisation, information, éducation sur la pollution des océans par les déchets	9

Mammifères marins pressions directes	Prio rité*	Contaminants Pression transversale	Prio rité*	Déchets Pression transversale	Prio rité*
				Amélioration de la gestion des déchets dans les ports et faciliter la collecte des déchets lorsqu'ils sont pêchés accidentellement	1
				Encouragement au déploiement de la certification européenne Ports Propres et Ports Propres actifs en biodiversité	1
				Limitation des déchets liés à nos façons de consommer (diminution des emballages)*	1

Discussions

MAMMIFERES MARINS

Limitation des captures accidentelles

Jean-Paul Baudoux (A3PVA) : On trouve des mammifères morts de temps en temps. A Pléneuf, un marsouin mort a été aperçu en Juin, pas de réponse sur la raison de sa mort.

Sami Hassani (Oceanopolis) : Il existe un cadre national avec des correspondants formés localement, titulaire d'une carte verte. Une fois que le témoin a signalé le corps, les communes évacuent la carcasse, le correspondant du réseau l'analyse, il y a destruction de la carcasse, ensuite l'info est remontée à l'échelle nationale. Il existe une base de données sur les cétacés retrouvés morts, possibilité de demander un bilan local. Retour du marsouin commun depuis les années 80. (Voir 50% de l'effectif des dauphins).

Sandrine Mary (DDTM35): Pas de besoins humains complémentaires car il y a assez de titulaires carte verte et entreprises à l'échelle nationale par contre il y a peut-être des problèmes de visibilité pour les citoyens, pour y avoir accès. La quantification de captures n'est pas connue, il serait intéressant d'acquérir des connaissances et des éléments de diagnostic concernant les captures accidentelles des oiseaux et MM.

Sami Hassani (Oceanopolis): sur les échouages il y a déjà des extractions de données possibles, notamment via le plan de conservation des marsouin mis en œuvre sous l'égide d'[ASCOBANS](#). Pour les filets maillants calés par exemple, il serait intéressant d'identifier les zones à risques pour les marsouins. Les données acquises via OBSenMER devraient permettre de raffiner le diagnostic local.

Servane Le Calvez (CDPM22) : Le programme européen « [CETAMBICION](#) »* vise à répondre au besoin de réduire les prises accessoires de cétacés dans les pêcheries de l'UE, en particulier dans le golfe de Gascogne et sur la côte ibérique.

*CetAMBIcion abordera les taux de mortalité, l'abondance, les caractéristiques démographiques, la distribution, l'aire de répartition et l'habitat des cétacés, dans le but d'améliorer la surveillance, notamment en ce qui concerne la mortalité des prises accessoires, et d'étudier l'efficacité des différentes mesures d'atténuation

Nolwenn Hamon (CRPMEM Bretagne) : La réglementation rend désormais obligatoire la déclaration des captures accidentelles. Celle-ci doivent être automatiquement déclarées par les professionnels pour avoir une quantification de capture. C'est un travail piloté par le comité régional et relais avec comité départemental des pêches.

Sensibilisation aux bonnes pratiques des d'approches et valorisation des observations des MM :

Michel Blain (VIVARMOR) : La sensibilisation concernant les bonnes pratiques de pêche à pied fonctionne. Il faut poursuivre dans ce sens sur des sujets comme l'approche des MM.

Oihana Olhasque (AL LARK) : Il existe une méconnaissance des acteurs concernant la législation récente interdisant une approche des MM à moins de 100 mètres. L'association AL LARK fait de la sensibilisation auprès des acteurs du nautisme directement dans les marinas ou via les clubs du littoral 35 et 22. Cette année avec une subvention de l'OFB.

Sami Hassani (OCEANOPOLIS) : il faut faire attention à la possibilité d'une promotion du « whale watching » via une certification des opérateurs. Il y a un risque d'effet pervers si on a un label, idem pour les dauphins. Il est préférable de poursuivre la sensibilisation sur les bonnes pratiques. Comme en Mer d'Iroise, il faut établir une convention avec les opérateurs pour respecter une charte de bonnes conduites, avec un label, partenaire du parc... La plus grosse problématique ce n'est pas les opérateurs car il y a une surveillance. C'est leur gagne-pain, ils peuvent perdre le label si les mammifères quittent le territoire. C'est plutôt les particuliers qu'il faut toucher avec le développement du nautisme, c'est eux qu'il faut réussir à capter avec des journées portes ouvertes, plaquettes.... En revanche certaines pratiques doivent être interdites. Par exemple le jet ski pour le bruit en Iroise.

Sébastien Lefort (OFB 35) : L'application d'une charte est compliquée dans son approche, son contrôle. D'autres pays fonctionnent différemment, la mesure de protection est beaucoup plus forte. L'Australie par exemple à des réglementations plus fortes. Il faudrait une proposition d'une évolution de réglementation. Quand les dauphins viennent voir les bateaux c'est pour se défendre et prévenir de ne pas s'approcher davantage. Dans d'autres pays, les MM ont une place beaucoup plus importante. La logique du dauphin n'est pas la logique de l'humain. La sensibilisation et l'accompagnement ne suffisent pas. En France, il faudrait renforcer le cadre réglementaire pour leur conservation.

BRUIT SOUS-MARIN

Vincent Carré (MAIRIE St Jacut de la mer) : La baie de l'Arguenon est encore très minée ; 80 mines ramassées dans la baie de l'Arguenon. Elles sont pétardées à chaque fois.

Rq : Attention il faut bien faire la différenciation entre les bruits impulsifs et le bruit continu. Les bruits impulsifs sont générés par des explosions ou le battage de pieux au niveau du port pour l'agrandissement des ports.

DECHETS MARINS ET LITTORAUX

Sensibilisation, information, éducation sur la pollution des océans par les déchets :

Sami Hassani (OCEANOPOLIS) : Programme PPP ([preventing plastic pollution](#)). Ce programme conduit en Iroise se traduit notamment par des ateliers à destination des scolaires. Ce type d'actions pourraient être importé ici, sur le périmètre des sites N2000.

Marie-Laure Cayatte (GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY CAP FREHEL) : Travail de sensibilisation à faire avec les communes. Revalorisation nécessaire de l'image de la laisse de mer. Chaque année le syndicat mixte cap Fréhel organise des animations pour la sensibilisation à la laisse de mer.

Jean-Pierre Coco (MAIRIE ST Jacut) : Plage de St Jacut, on nous demande d'enlever les cailloux et de remettre du sable.... Problème de pédagogie à propos de la nature à faire de manière récurrente. Il y a un réel besoin de pédagogie ; Il serait bien d'avoir des ambassadeurs, des animateurs pour former les agents techniques des communes et sensibiliser le public.

Réduction et valorisation des déchets plastiques :

Camille Berthou (Exploitant mytilicole Société Desbois) : Il y a différentes manières de ramasser : individuelles ou collectives. Suggestion d'embaucher des employés communaux supplémentaires l'été voire à l'année pour des opérations de ramassage des déchets sur l'estran. Suggestion d'un cofinancement via Natura 2000.

Emmanuel Cibert (MAIRIE Saint Lunaire) : Depuis 5 ans, la commune de Saint Lunaire a décidé la suppression de poubelles. Nous avons assez de recul pour en faire un bilan positif : augmentation forte de tri car les gens trient chez eux, beaucoup moins de sacs. De plus le problème des sacs abandonnés à côté des poubelles pleines (qui se font de plus en plus éventrées...) disparaît progressivement.

Philippe Monnier (MAIRIE Erquy) : La commune d'Erquy a également décidé d'arrêter de mettre les poubelles. Cependant le pb des déchets est compliqué surtout l'été car il est difficile de sensibiliser les touristes.

Jean Pierre Coco (MAIRIE St Jacut) : les bacs à marées ; ça marche bien sous réserve de jouer sur la saisonnalité. Sinon on retrouve le contenu de poubelles domestiques dans les bacs à marée.

Emmanuel Cibert (MAIRIE St Lunaire) : la suppression des poubelles donne finalement de bons résultats.

Opération de ramassage des déchets d'origine anthropiques sur les plages :

Bernard Cadiou (BRETAGNE VIVANTE) : Les déchets plastiques impactent les oiseaux marins mais il y a aussi les contaminants. Les déchets plastiques sont désormais utilisés par les oiseaux pour faire leurs nids. Sur certaines colonies les nids apparaissent désormais colorés en orange par les bouts de filets ; notamment pour les nids d'espèces comme les Fous de Bassan et cormorans huppés. Les oiseaux s'emmêlent. Il y a eu des analyses sur certaines espèces ou sur les œufs pour chercher mercure, PCB et autres contaminants.... Ces analyses sont conduites à large échelle. Elles démontrent l'impact des contaminants sur la reproduction (stress, malformation...). Chez les cormorans, certains animaux ont des becs croisés ce qui indique une contamination chimique. Les

plastiques retrouvés dans les nids proviennent de la pêche professionnelle mais aussi du cadre du loisirs car des masques, lunettes de soleil... ont été aussi retrouvés dans les nids.

Sandrine Mary (DDTM 35) : Une fois par an en février-mars, une action de collecte des déchets sur le littoral, est programmé en Baie du Mont Saint Michel. Ce travail est conduit par une association de réinsertion qui intervient sur la base d'un financement apporté par les professionnels de la conchyliculture. Comme il convient de faire attention aux zones de nidification du gravelot. Une formation des jeunes est assurée par la Maison de la Baie. Il s'agit d'identifier les zones de nidification et de proposer un protocole évitant le dérangement.

Caroline Le Saint (CRC BN) : En baie de Saint Brieuc, ce sont les pro avec leurs salariés qui font des ramassages sur les hauts de plage au moins une fois par an.

Alain Ponsoero (RNN Saint Brieuc) : Dans la baie de Saint Brieuc il y a une augmentation des déchets de bouchots. Il y a un nettoyage de la plage sélective, manuel avec des bénévoles sept fois par an.

Il y a aussi des initiatives de ramassages par les écoles et/ou des entreprises (action à exercer pendant leur temps de travail pour l'entreprise crédit agricole par exemple). L'association ADALEA fait partie des bénévoles.

Dans la RNN, il existe deux secteurs non nettoyés car ces sites sont des zones de ramassage « OSPAR » ; un protocole micro et macro plastique proposé par le CEDRE et inspiré d'OSPAR* est mis en œuvre. Ces démarches de collecte de déchets sont initiées hors et dans l'espace de la réserve.

**protocole OSPAR : Les collectes OSPAR, assorties d'un protocole scientifique précis, s'inscrivent dans cette protection du milieu marin. Selon le protocole, les déchets sur un transect de 100m de plage doivent être collectés, du rivage au haut de plage. Tous les déchets visibles (ou non enterrés) doivent être ramassés, sans exception.*

Vincent Carré (MAIRIE Saint Jacut) : En baie de l'Arguenon c'est parfois compliqué d'organiser des ramassages. Il n'y a pas assez de monde, mauvaise anticipation de la marée. Il faudrait imposer la participation des professionnels (et pas seulement se contenter de proposer) pour le ramassage de déchets.

Claire Trehet (DDTM 22) : On constate une vraie bonne volonté pour des opérations de nettoyage mais attention à procéder de la bonne façon. Parfois les bénévoles vont jusqu'à ramasser la laisse de mer. Il est nécessaire d'encadrer ces démarches de ramassage par les bénévoles.

Philippe Monnier (MAIRIE Erquy) : Sur les plages d'Erquy les parents d'élèves ont trop nettoyé. Même la laisse de mer a été enlevée. Il y a un besoin de formation...Peut être créer des fiches type, guide du nettoyage de plage par protection du littoral.

Alain Ponsoero (RNN Saint Brieuc) signale des actions de « pêche pédagogique » dans le port de st Quai pour collecter les déchets.

Enlèvement des épaves et corps morts :

Pas de commentaire

Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissements et d'eaux pluviales

Emmanuel Cibert (MAIRIE Saint Lunaire) : Depuis 10 ans, plus besoin de changer les tuyaux grâce à l'infiltration des eaux pluviales directement dans le sol. L'obligation de permettre l'infiltration des eaux pluviales dans les parcelles privées serait à inscrire dans SCOT, PLU. Moins l'eau ruisselle, moins il y a de déchets à la mer via les réseaux d'assainissement. Ce qui est infiltré ne ruisselle pas.

David Etienne (SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION) : Constat de déchets dans les systèmes de collectes d'eau pluviale via mes les avaloires à Saint Brieuc agglo. Une opération de sensibilisation du grand public « la mer commence ici » sur le cheminement des eaux pluviales a été conduite.

Nouvelle opération : gros filets pour marquer ce que l'on collecte avant que ça tombe dans les rivières, en stand-by pour l'instant car fautes de moyens. Une entreprise nous a donné des filets drainants, en associant des pros : on serait capable d'avoir des ports beaucoup plus propres et des plages notamment. Demande peu de moyen mais du temps : récupération de filet : bricolage à la maison, plus qu'à mettre en place. C'est très visuel, c'est un outil de sensibilisation à exploiter, besoin de moyens humains.

De même des essais à St brieux ou Binic ont été conduits. Au lieu de plaque métal, des pochoirs « ici commence la mer » ont été réalisés. Ça ne coute pas cher comme action et c'est efficace. Il faut juste que les villes s'impliquent.

Philippe Monnier (MAIRIE Erquy) : Même opération conduite à Erquy : « la mer commence ici » avec petites plaques au sol.

Identification des décharges prioritaires et des zones d'accumulation des déchets :

Alain Ponsoero (RNN Saint Brieuc) : Le constat de biomarqueurs sur des poissons dans des cours d'eau a permis de s'apercevoir que des cours d'eau érodait une ancienne décharge dans les terres. Problème dans les terres en amont du trait de côte.

Bernard Cadiou (BRETAGNE VIVANTE) : Décharges enterrées : Dans les formations dunaires et plages, il y a eu un échouage massif des macareux en 2014. L'occasion de découvrir des déchets enfouis dans des couches sédimentaires qui datent de plusieurs décennies. Ces déchets recouverts par la dune ont été redécouverts à la suite de grosses tempêtes. Sur plusieurs secteurs, on peut s'attendre à ce que l'érosion du trait de côtes soit révélatrice de l'accumulation des déchets enfouis.

Jean-Pierre Coco (MAIRIE Saint Jacut) : témoigne d'une ancienne décharge publique de St Jacut a été reconvertie en parking sur une zone de trait de côte érodable. Il indique également le constat dans la baie de l'Arguenon que l'essentiel des déchets provient de l'exploitation des concessions conchylicoles (80 kilos de déchets lors du dernier ramassage dont 80 pourcents de déchets conchylicoles).

Vincent Carre (MAIRIE Saint Jacut) : Développement de nouveaux systèmes de filets pour éviter la déprédation mais ces filets ne finissent pas casser ...

Encouragement au déploiement de la certification européenne Ports Propres et Ports Propres actifs en biodiversité

Port de Saint Jacut va dans la dynamique de cette certification port Propre.

Amélioration de la gestion des déchets dans les ports et faciliter la collecte des déchets lorsqu'ils sont pêchés accidentellement

M GAUTHIEZ (A3PVA) : Au port de Dahouet, le taux d'équipement est insuffisant. Les poubelles sont désormais accessibles avec une carte (bacs enterrés), celles-ci ne sont pas appropriées aux usagers et touristes de passages, en escale ; les navigateurs qui n'ont pas les cartes ne savent pas où mettre leurs poubelles. C'est un problème que l'on ne retrouve pas à Saint Cast par exemple dont l'organisation est différente.

POLLUTIONS liées aux CONTAMINANTS CHIMIQUES

POLMAR : expertise et actualisation du volet environnemental et du protocole de réaction en cas de pollution marine

Jean-Paul Baudoux (A3PVA) : Au niveau de l'Etang des ponts neufs, présence d'algues rouges et bleues, cyanobactéries, les champs sont argentés : diffusion de l'ammonitrate.

Cyril Kerhardy (MAIRIE Saint Briec) : qualité des eaux de baignade : jamais d'analyse sur les éléments chimiques : on ne sait pas la répercussion sur les MM et moules. Essai avec des marqueurs et fait de la sensibilisation derrière. A Saint Briec il existe un réseau unitaire, donc gros enjeux, la station n'est pas capable de tout traiter et forcément va à la mer. Possibilité de sectorisation si on émet des analyses plus ciblées

Claire Tréhet (DDTM22) : Très peu de station qui traite les éléments chimiques médicamenteux : des poissons deviennent hermaphrodites, seulement 6 % des stations sont capables de le faire. Besoin de renouvellement des stations avec des capacités de traitements plus ciblés.

Eaux noires-Eaux grises : équipements de ports et sensibilisation des usagers

pas de débat

Carénage éco-responsable : amélioration des équipements et incitation à leur utilisation

Dame : Il y a de nouvelles aires de Carénage. Le problème est l'entretien, les équipes de gestion de carénage. Il faut de l'entretien et des actions de police.

Claire Tréhet (DDTM 22) : pollution chimique : analyse antifouling : masculinisent les bigorneaux, suivi dans les ports. TBT interdit sauf pour le raz de Brest pour les bateaux militaires. Impact avéré, le plaisancier doit mettre plus d'argent. Compliqué à digérer.

Louis Penhouet (UNAN Manche) : Il n'y a pas assez de zone de carénage équipées. Alors que sont comptabilisées 8200 places de ports et mouillages, il y a seulement 4 aires de carénage public sur

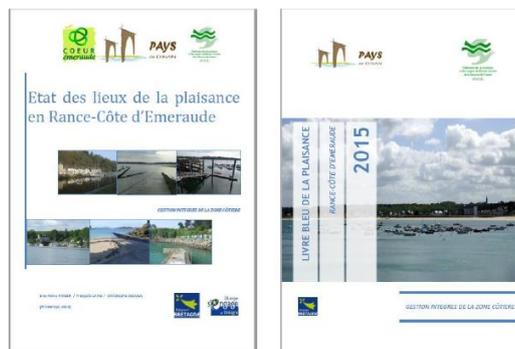
le littoral Rance Fémur pouvant accueillir chaque année un total de 1020 bateaux pour le carénage dont 870 pour les navires de plaisance et 250 pour les navires professionnels. Cette sous fréquentation pose un double problème : d'une part la majorité des navires sont carénés en dehors des aires de carénages agréées (les polluants partent directement à la mer), d'autre part, l'équilibre budgétaire pour le fonctionnement des aires de carénage n'est généralement pas garanti.

Détail de la fréquentation des aires de carénage publiques en 2021 : Saint Malo Les sablons (700 carénage/an), Saint Malo Jacques cartier (250), Plouer/Rance (50), Saint Briac sur mer (20) .

Sur le même secteur, le taux d'équipement des 50 chantiers navales en aires de carénage conformes est inconnu (source : EPTB Rance Frémur Baie de Beausseis, 2021 réunion du 17 mai 2022).

[Camille Berthou \(Exploitant mytilicole Société Desbois\)](#) : Intérêt de remettre en état toutes les cales submersibles. A Plouer / Rance : très peu de bateau utilisent les aires de carénage.

[Kevin Mairie \(MAIRIE de Dinard\)](#) : se référer au « Livre bleu de la plaisance » rapport complet sur le carénage édité en 2015.



[Yves GAUTHIER \(A3PVA\)](#) : La sous exploitation des aires de carénage est liée au coût pour l'utilisateur. En effet si la location des aires de carénage ne coute pas très cher, en revanche les opérations de manutentions pour le sortir le bateau de l'eau via une grue est bcp plus cher. Au port du Légué géré par la CCI 22 les coûts de grutage sont moins élevés. Il faudrait faciliter les opérations de carénage sur des aires aménagées. Par exemple en facilitant l'échouages des navires comme à Dahouet.

Utilité des antifoulings : ok mais alors possibilité de passer un coup de brosse pour enlever les algues or c'est interdit maintenant. C'est un pb aussi. Besoin de médiation.

[Charlotte Geslain \(Cœur Emeraude -futur PNR Rance Côte d'Emeraude\)](#) : des actions de médiation sont conduites depuis 3 ans. Mais pb de financement pour pérenniser l'action.

ATELIER 2 – Habitats marins, artificialisation, eutrophisation, espèces non-indigènes

Listes des mesures examinées et proposées durant l'atelier 2

En noir : propositions recensées par les opérateurs Natura 2000

En bleu : nouvelles propositions en groupe de travail

Niveau de Priorité exprimé lors de ce GT

Faible	Moyen	Fort
1-3	4-6	7-10

Mesures proposées pour les habitats marins	Priorité*	Mesures proposées pour l'artificialisation et l'eutrophisation	Priorité*	Mesures proposées pour les espèces non-indigènes	Priorité*
Promouvoir des mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères	8	Contribution aux programmes visant la réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer	7	Sensibiliser les acteurs intervenant sur le milieu littoral et marin à l'identification et à la gestion des espèces non indigènes marines	1
Promotion de zones d'exclusions sur habitats sensibles	2	Soutien aux actions de ramassage-évacuation des algues vertes limitant l'impact sur l'écosystème marin	1	Connaissances : Mise en place d'analyse de distribution/probabilité de dispersion et mise en place d'indicateurs TO	
Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche	2	Développement d'une vision stratégique à l'échelle du site N2000 pour aller vers le « zéro artificialisation nette »	1	Réglementaire : porter à connaissance des ENI aux instances pour arrêté ministériel	
Informers et sensibiliser à la réglementation existante/nouvelle et faire remonter les besoins de contrôle.	4	Eutrophisation (terrestre) : incitation agriculture au talutage en collaboration avec les mairies Contrôle : Remblais ZH, abattage haies, défrichement, phyto ...	4		
Sensibiliser à la fragilité des habitats (notamment aux champs de blocs, herbiers de zostères et maërl) et aux effets du piétinement, mouillages. Promotion des AME.	6	Lien terre-mer : Porter à connaissance des enjeux marins dans les CLE en lien avec le SAGE			
Gestion des sédiments portuaires	4	Mettre en lien la qualité de l'eau avec le profil de baignade (compilation)			
Connaissances : Suivi de l'évolution du milieu dans le temps / évaluation des impacts	3				
Assermentation des animateurs N2000					

Partage de l'information : Prise en compte des habitats marins dans les autorisations préfectorales				
Règlementaire : augmenter la présence d'agents et appliquer les arrêtés d'interdiction de pêche à pied via contrôles				
Sensibilisation : Associer le monde conchylicole pour sensibiliser les pêcheurs à pied				
Déchets : limitation plastique conchyliculture				
Communication : Création d'un lieu d'échange entre acteurs (ex SMVN) pour partage de l'information inter-sites N2000				

Discussions

HABITATS MARINS

Promotion de zones d'exclusion des habitats sensibles

Pas de discussion

Promotion de mouillages de moindre impact sur les habitats sensibles

Charlotte Geslain (PNR) : Il y a des zostères sous mouillages sur la baie de Lancieux, et rien n'est fait.

Le problème d'interaction d'herbiers avec mouillages forains sont également identifiés sur d'autres secteurs :

- Grande plage de Saint-Lunaire
- Port de Dinard
- Saint-Malo (la Varde notamment)
- Saint-Cast (sud du port)
- Saint-Jacut (pointe du Béchet et les Ebihens)

Sven Mellaza (OFB) : un guide qui sera disponible en fin d'année normalement, réalisé par Marha/OFB. Par ailleurs, des BE peuvent accompagner les gestionnaires portuaires (ex : bureau d'études Poséidon pour îlot St-Michel).

Jean-Paul Baudoux (A3PVA) : Les mouillages ce sont les mairies qui le font, c'est payant, on est en train d'instrumentaliser le rivage ... Est-ce vraiment plus écologique les mouillages de moindre impact ?

Emmanuel Cibert (MAIRIE de Saint Lunaire) : sur Saint-Lunaire, il y a des mouillages écologiques sur les herbiers de zostères. Des études sont faites tous les ans, et ils ont démontré qu'il n'y avait pas d'impact. Les herbiers se développent chaque année et s'étendent même un peu.

Jean-Paul Baudoux (A3PVA) : Certains mouillages sont en dehors des zones d'herbiers : ils n'ont pas tant que ça d'impacts et les dommages d'un mouillage n'est pas important ...

Sven Mellaza (OFB) : Risque accru lorsqu'on multiplie par le nombre de bateaux. Concernant les zones de mouillage, il y a les zones où c'est des installations fixes, mais il y a aussi les mouillages forains. Par

exemple aux Ebihens, beaucoup de gens viennent et mettent l'encre. La mise en place d'une ZMEL soulève la question du financement des mouillages et de l'entretien.

JP Coco (MAIRIE St Jacut): L'année dernière à la DDTM22 il y avait une stagiaire, qui préconisait une zone de mouillage dans le canal jusqu'à plage, pour que les gens se baignent, mais il n'y avait personne pour surveiller.

Claire Tréhet (DDTM22) : Sur les secteurs où l'on sait que les gens ont l'habitude de rester, sur lesquels on peut changer les mouillages peu écologiques en écologiques, on va le faire. Mais le but c'est de ne pas en faire partout parce que les gens vont aller partout. Ces équipements écologiques peuvent attirer du monde ...

Les îles Chausey sont un bon exemple : une plaquette a été réalisée par le Conservatoire du Littoral. Ils ont mis des zones de mouillages, des AOT, ils ont laissé 2 endroits pour avoir le droit de s'ancrer tout seul, + 80 mouillages pour les plaisanciers. Mais les plaisanciers partent avant qu'ils viennent chercher l'argent.

Claire Tréhet (DDTM 22) : Là ou Natura 2000 peut être intéressant : il y a des secteurs où l'on sait qu'il y a des mouillages, d'autres où l'on pourrait transformer les mouillages non écologiques en écologiques, et d'autres où malheureusement les herbiers ne sont pas en bonne forme donc il faut laisser plus de liberté.

Avec les cartographies des habitats récentes, il y a des zones à mettre en défens. Il y a des milieux qui évoluent donc il faut suivre ça de près, et limiter les impacts au maximum pour limiter les dégâts.

Sur l'îlot Saint-Michel, il y a des mouillages (classiques) qu'ils refont tous les ans, à charge de la commune d'Erquy, ça coute très cher.

Dépoldérisation

Pas de discussion

Gestion des sédiments portuaires

Camille Berthou (Exploitant mytilicole Société Desbois) : Il y a des projets de remise en suspension (Dahouët), avec aspiration puis refoulement dans le courant à marée descendante. On a été consulté mais une fois que c'était acté. On nous a demandé les mesures mais pour nous faire plaisir. A part des stations de mesure bactériologiques, il n'y avait pas grand-chose à faire.

Toutes les explications sont disponibles sur le site de la mairie de Dahouët, mais la diffusion de l'information n'a pas été assez fluide. (Lien avec la création de lieux de concertation pour évoquer ce type de projets avec différents acteurs).

Accompagnement de la mise en œuvre des mesures issues de l'ARP

Pas de discussion

Sensibilisation à la fragilité des habitats (notamment aux champs de blocs, herbiers de zostères et maërl) et aux effets du piétinement, mouillages

Sven Mellaza (OFB) : Un travail de définition et d'identification des zones à exclusion de mouillages forains sur zostères (zones identifiées par VivArmor) est en cours à l'échelle Atlantique

Charlotte Geslain (Cœur Emeraude - PNR RCE) : Présence (très) régulière d'agents sur le milieu naturel au plus près des usagers et du grand public.

Information et sensibilisation à la réglementation existante/nouvelle et faire remonter les besoins de contrôle

Avant d'indiquer tous les arrêtés (« vu arrêté X ... »), mettre d'abord les espèces, les milieux impactés etc. Application de l'arrêté d'interdiction de pêche à pied dans l'herbier : sensibilisation, contrôles

Associer le monde conchylicole pour sensibiliser les pêcheurs à pieds. Assermentations ?

Essayer d'informer sur les pratiques de pêche traditionnelles qui sont destructrices, les changer ... Il ne faut pas seulement ne pas en faire plus, mais aussi en faire moins et mieux.

Il faudrait que les infos soient affichées dans les hébergements touristiques, les campings.

L'UNAN 35 fait des réunions avec les offices de tourisme ; pour donner la « bonne parole », mais il faut que ça suive derrière.

Il y a extraction du maërl (sable coquillier plutôt, parce que le maërl c'est interdit depuis 2013) par une entreprise de Saint-Malo. Il y a des arrêtés préfectoraux qui autorisent, des sortes de dérogation. Comment harmoniser entre Natura 2000 et ces dérogations ?

Sven Mellaza (OFB) : Participer aux instances collectives, faire remonter les enjeux marins.

Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied

Sven Mellaza (OFB) : Quels secteurs, quel public cibler ? Quel format de sensibilisation ? on est sur 3 sites, des actions en cours, il y a une sensibilisation importante notamment sur Baie de Lancieux. Sur Cap d'Erquy-Cap Fréhel et Baie de Saint-Brieuc, ce ne sont pas les mêmes pressions de pêche à pied. C'est justement intéressant de discuter des besoins sur vos territoires en fonction des pressions.

Michel Blain (VIVARMOR) : A VivArmor Nature, on a formé des ambassadeurs de pêche à pied qui sont présents aux grandes marées. Contactez l'association et vous aurez tous les chiffres de fréquentation, de paniers conformes ou non etc.

Sven Mellaza (OFB) : La promotion des bonnes pratiques passe par la sensibilisation, mais également la création d'outils. Pour les herbiers sur Baie de Lancieux, il y a une grosse zone interdite de pêche à pied par arrêté, mais les panneaux ne semblent pas lus. Ces panneaux sont pourtant très informatifs : ils indiquent les espèces, la taille des captures etc.

Assermentation des animateurs N2000

Alain Ponsoero (RNN St Brieuc) : Réflexion d'intégrer Morgane Oisel, gestionnaire du site N2000, pour qu'elle soit commissionnée au titre de la Réserve et qu'elle puisse donner un coup de main sur la réglementation au sein de la Réserve.

Pour les herbiers de zostères, dans les rapports de mouillages c'est écrit que les chaînes les abiment. Mais sur les herbiers que l'on surveille, on se rend compte que la pêche à pied est un réel problème.

Sven Mellaza (OFB) : ce qui est intéressant dans les Docob, c'est de pouvoir identifier les lacunes et besoins de chaque site, et les besoins de contrôle et d'outils. Si vous voulez qu'on précise sur certains secteurs ce genre de besoins ça serait utile.

Alain Ponsoero (RNN St Brieuc) : Nous on est compétent sur les contrôles de pêche à pied sur la Réserve de Baie de Saint-Brieuc, avec des collègues de l'OFB et des comités des pêches. Mais si ce n'est pas sur la Réserve, on ne peut rien faire.

Sébastien Lefort (OFB) : Les personnes qui font des contrôles sont ceux qui font de la pédagogie aussi, ils ne sont pas là forcément pour mettre des contraventions. Donc les contrôles c'est bien, mais la sensibilisation est importante aussi !

Augmenter les effectifs des Affaires Maritimes (AFFMAR)

Jean Pierre Coco (MAIRIE Saint Jacut): Sur Saint-Jacut, l'association Saint-Jacut Environnement participe à l'observatoire de pêche à pied, ils envoient les données et c'est centralisé.

Communication via les bulletins municipaux, les offices de tourisme

Idée : sur les journées du Développement Durable, sur les Rosaires il y avait un système de flashcodes pour les visites. **Est-ce qu'ailleurs les panneaux pourraient être remplacés par des flashcodes ?** Il y avait une visite guidée derrière les flashcodes, ça n'amenait pas juste sur un site internet.

Limiter les plastiques dans la filière ostréicole

Il y a des alternatives, c'est un coût supplémentaire, on pourrait insister en mairie pour le faire mais ce n'est pas évident et c'est long à mettre en place.

Suivi de l'évolution des milieux, des impacts, avoir l'état de départ et voir comment évolue le milieu avec les pratiques

Connaissances : Mise à jour cartographique des herbiers de zostère

Il n'y a pas de catalogue cartographique des herbiers à jour ? Le travail est en cours. A Dinard par exemple, on a de la connaissance empirique sur l'évolution des herbiers, mais dans la connaissance actuelle des choses, on n'est pas sûr de ce qu'on observe. Donc ça ne permet pas de mettre en place des mesures de gestion.

Claire Rollet (IFREMER) : sur une même saison, s'il y a une grosse tempête, un herbier peut être enfoui sous du sable, on ne peut pas savoir qu'il est là. Les rhizomes vont rester là. Ça pourrait être bien sur Dinard par exemple d'avoir des gens qui partent sur le terrain avec des cartographies, et qui viennent poser des GPS ; ou quand il y a des dynamiques d'herbiers, inciter les gens à participer.

Il y a beaucoup de directives européennes qui se croisent sur les habitats marins, il y a un réel effort pour la mise en place d'un consortium pour la DCSMM, la DCE, la DHFF, toutes ces directives doivent travailler en cohésion pour ne pas se disperser.

Création de lieux concertations, pour partager les informations/projets avant que les choses ne se mettent en place

C'est ce qui manque en Baie de Saint-Brieuc, c'est ce qu'on trouve en commission mer et littoral (CML), en collègues. Ce serait une sorte de colloque/instance annuelle, regroupant mytiliculteurs, gestionnaires, agglomérations etc.), pour exposer des retours d'expérience. Est-ce que Natura 2000 ne pourrait pas être ce lieu ?

Sven Mellaza (OFB) : on fait des réunions sur les 3 sites justement pour évoquer ces problématiques en commun.

Promouvoir les AME, la sensibilisation dans les écoles

La sensibilisation des enfants, notamment via l'outil AME est une bonne clé d'entrée.

ARTIFICIALISATION

Développement d'une vision stratégique à l'échelle du site Natura 2000 pour aller vers le « zéro artificialisation nette »

Question : je suis à Plévenon, on a besoin d'une AOT sur une plage (poste de surveillance de grèves), pour l'instant il y a eu un enrochement, pas si stable que ça, pas forcément conforme. Quelle solution on met en place pour en sortir ? L'enrochement c'est souvent une mauvaise stratégie. On nous a dit de faire des pilotis, mais il faudrait des fonds stables, il faudrait faire des tests acoustiques pour cerner où ancrer. Ce sont les dispositions recommandées, mais pour les rendre accessibles à la décision de la mairie c'est plus compliqué. Quel est le type de plan d'actions pérenne qui peut nous accompagner ?

Sven Mellaza (OFB) : ça revient dans le volet commun, dans tout ce qui est concertation, remonter les enjeux marins et faire remonter aux communes surtout.

Quel est l'impact du zéro artificialisation nette (ZAN) ? Ça correspond à une réglementation définitive ? On ne peut pas artificialiser ?

Sven Mellaza (OFB) : c'est toujours possible d'artificialiser mais la recommandation du DSF est de limiter cette artificialisation à l'échelle de la façade. Une mairie peut installer un enrochement par exemple. Mais il y a des évaluations des incidences Natura 2000 à produire, et globalement l'avis donné sera toujours dans l'optique de la politique du Zéro artificialisation nette du domaine publique maritime.

EUTROPHISATION

C'est un problème en baie de Saint-Brieuc, et dans la Fresnaye. Mais l'origine n'est pas seulement agricole (90% des nitrates sont d'origine agricole) ; elle est aussi domestique.

Contribution aux programmes visant la réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer

On intervient au sens des PLU, SCOT, pour développer les haies, arrêter d'imperméabiliser les sols. Dans les PLU que je connais, pratiquement toutes les haies sont classées. On se bat en amont, pour arrêter l'artificialisation.

Compiler d'abord les connaissances pour agir après. Au niveau des connaissances des apports, les profils de baignade sont intéressants. Pour chaque zone de baignade, il y a une étude de toutes les sources potentielles de pollution.

Appui aux pratiques adaptées et de moindre impact sur l'écosystème marin lors du ramassage et l'évacuation des algues vertes

Inciter au talutage pour l'agriculture au moins faire des gros talus.

Rendre publics les indices eutrophisation sur les relevés des SAGE

On ne peut pas sensibiliser les personnes avec le peu de données qu'on a.

Faire une concertation au niveau des bassins versants

Sven Mellaza (OFB) : Donc faire le lien terre-mer, remonter le dialogue (FICHE COMMUNE)

Expliquer ce que l'eutrophisation veut dire et ce que ça veut dire du point de vue de la raréfaction des poissons notamment.

Agents supplémentaires pour contrôler

Sébastien Lefort (OFB-SD35) : On n'est plus que 2 en Ille-et-Vilaine, on a 4 saisines par jour pour des abattages de haies, du défrichement, des mauvaises pratiques en phyto, des remblais en zone humide etc... C'est concret, et j'ai juste l'impression qu'on est dans une période/époque où il y a de plus en plus de discours pour sensibiliser, accompagner, mais pas du tout assez de personnes pour contrôler. En tant qu'inspecteurs de l'environnement, on est à un niveau peu satisfaisant. Je contrôle des comportements sur les phytos, mais les phytos existent, on devient schyzo. Je me retrouve à contrôler des abattages de haies, sachant que la clé d'entrée c'est juste les espèces protégées, pas la haie, à moins qu'elle soit classée dans PLU. Les services de l'état pourraient prendre ce courage là et dire « voilà les haies on les fige ». L'argent est mis pour corriger les erreurs des mauvais élèves. Si les primes étaient favorables pour les bonnes pratiques, ça fonctionnerait mieux !

ESPECES NON INDIGENES

Sensibiliser les acteurs intervenant sur le milieu littoral et marin à l'identification et à la gestion des espèces non-indigènes marines

Ce qui est compliqué dans le milieu marin, c'est que ces espèces sont devenues des ressources, des coquillages élevés.

Claire Rollet (IFREMER) : Certaines espèces non indigènes ont été introduites pour des raisons économiques. On ne peut pas revenir en arrière. Mais il faut être attentif à ne pas favoriser des expansions d'espèces qui ne sont pas dans leur zone biogéographique. Faire dès maintenant un apport de connaissances, mettre en place des suivis, des analyses de distribution, des analyses de probabilité de dispersion, des indicateurs d'état zéro, pour anticiper ce qui va arriver les prochaines années. C'est au début de l'apparition des espèces que l'on peut agir, pas une fois qu'elles sont en place.

Emmanuel Cibert (MAIRIE Saint Lunaire) : Il y a un certificat qui est sorti pour les chiens et les chats, quand les gens les achètent ils doivent respecter tel truc, ça ne pourrait pas exister sur le marin ?

Il y a une étude à Brest : les nouveaux spots de plaisance servent de support aux espèces non indigènes, elles ne vont pas ailleurs. Les laboratoires font des tests pour savoir sur les supports pour trouver des matériaux sur lesquels elles ne peuvent pas s'implanter (gens de Roscoff, IUEM et peut être Ifremer).

Pollution et rejets nombreux par Iberdrola, impacts sur les espèces

Pas de discussion

ATELIER 3 – Oiseaux, amphihalins, modifications des conditions hydrographiques

Listes des mesures examinées et proposées durant l'atelier

En noir : propositions recensées par les opérateurs Natura 2000

En bleu : nouvelles propositions en groupe de travail

Niveau de Priorité exprimé lors de ce GT

Faible	Moyen	Fort
1-3	4-6	7-10

* exprimée par les participants du GT

Oiseaux marins pressions directes	Prio rité*	Amphihalins Pressions directes	Prio rité*	conditions hydrographiques Pression transversale	Prior ité*
Limitation du dérangement de l'avifaune par les animaux domestiques	4	Restauration de la continuité écologique	8	Appui à la gestion du traitement sédimentaire du port du Légué	6
Réduction des captures accidentelles des oiseaux marins	3	Effacement de la retenue de la Flora à Saint-Alban		Gestion des stations d'épuration avec traitement des molécules médicamenteuses	
Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune	7	Partage de connaissances sur les poissons amphihalins		Identification de zones de moindres contraintes pour clapage sédimentaire	
Proposer une mesure réglementaire forte sur l'archipel de Saint-Malo notamment sur Cézembre pour protéger les alcidés en limite sud de leur aire de répartition		Sensibiliser le grand public en faisant attention à l'effet d'attraction sur des espèces et sites protégés			
Protéger les colonies avec des mesure réglementaires		Sensibilisation et formation aux acteurs	2		
Limitation du dérangement de l'avifaune par les usages et la fréquentation touristique		Lutte contre la pêche illégale	2		
Sensibiliser via des avertissements sur les guides et en offices de tourisme sur les comportements dans les dunes et les zones de nidification		Comment peut-on expliquer la raréfaction des poissons depuis 2 à 3 ans ?			
Etudier le cycle de vie des alcidés via un Life+ (que deviennent les jeunes ?)					
Développement de lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles	4				
Veille et accompagnement des professionnels conchylicoles, création d'un groupe de travail (chercheurs, pros, sociétés)					

Veille et mise en place de solutions contre la prédation des oiseaux et des œufs	3				
Encouragement et contribution à la rédaction de plan de gestion adaptative de la chasse	1				
Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer	5				
Conserver la trame noire en mer (éolien offshore, ports...)					
Extension du périmètre du site Natura 2000	4				
Extension du périmètre du site Natura 2000, notamment sur les zones de pêche des sternes de la Colombière					

Discussions

OISEAUX

Camille Berthou : Concernant l'action « Développement de système de lutte passif contre la déprédation sur les zones conchylicoles », la question est posée de savoir si ce n'est pas mieux de tirer quelques goélands par an (50 sur les Côtes-d'Armor) plutôt que de protéger les pieux avec des équipements en plastique pouvant provoquer des pollutions plastiques. S'équiper coûte très cher, environ 8€ par pieu, sur l'exploitation ça a coûté 30 000€ pour protéger 10% de l'exploitation contre les araignées. Plusieurs espèces posent des problèmes de prédation : les Goélands, les Macreuses, les Dorades, les Araignées de mer et les Crabes verts. Il faut aussi faire attention à la résistance mécanique des dispositifs aux conditions de mer.

Pauline Blanchard : Une action pourrait être de faire une recherche bibliographique et de réaliser une veille sur les méthodes utilisées ailleurs en Bretagne ou en dehors, avant de tester de nouveaux dispositifs.

Claire Tréhet : Attention à la diminution des populations de goélands. L'interdiction de tir des Goélands provient du Code de l'Environnement. Le But de Natura 2000 c'est d'essayer de trouver des solutions.

Alain Ponso : Il faut aussi anticiper les nouveaux prédateurs potentiels qui vont profiter du changement climatique.

Aurélien Pierre : Dans les sites Natura 2000, intérêt d'accompagner les conchyliculteurs pour trouver des solutions satisfaisantes.

L'effarouchement par drone peut-être une solution.

Marie-Laure Cayatte : Emission de réserve sur le fait que le drone puisse résister à une attaque de goéland.

Camille Berthou : L'abattage des 20 goélands fonctionne très bien dans la Baie de Saint-Brieuc. Peut-être que l'usage de prédateurs peut être efficace ?

Bernard Cadiou : Malheureusement la fauconnerie n'est pas efficace, car le faucon doit être très régulièrement sur place pour que ce soit efficace et cela a un coût important. Ce qui fonctionne très bien c'est de pendre un cadavre par les pattes aux structures des pieux. Cependant, cela est interdit. Mais l'usage d'un faux cadavre est également efficace si la ressemblance est importante. Cela fonctionne par effet visuel. Cette méthode a été utilisée à Noirmoutier mais les faux ne résistaient pas à la mer.

Dans la Baie du Mont Saint-Michel, des ULM sont utilisés.

Claire Tréhet : Les études n'arrivent pas à définir la proportion des prédatrices des différentes espèces prédatrices de moules.

Camille Berthou : Maintenant, des tahitiennes biodégradables en amidon sont utilisées.

Claire Tréhet : La veille sur les techniques de luttés contre la prédation est très importante. Il est possible de faire de la recherche bibliographique et mettre en réseau les différents sites. Evidemment, le but n'est pas d'empêcher les conchyliculteurs de travailler.

Alain Ponsoero : On ne peut pas attirer les goélands ailleurs car ils s'habituent à être nourris.

Bernard Cadiou : Et dans ces cas-là si on arrête de les attirer par des rejets alimentaires, ils iront se nourrir sur les bouchots. Les goélands sont très opportunistes. De plus, les trois espèces de goélands vont passer en liste rouge en Bretagne. Le goéland brun ne se porte pas bien du tout. Les goélands s'urbanisent de plus en plus à cause de la nourriture disponible et des actions de stérilisation qui les poussent juste à changer de ville. Il convient de trouver le meilleur équilibre entre exploitation économique et protection des espèces.

Camille Berthou : Il y a eu des problèmes de ressource phytoplanctonique (à cause de la sécheresse et du changement climatique) et de prédation sur les moules cette année (araignées et dorades principalement).

Bernard Cadiou : Il y a des phénomènes de canicules marines. Le milieu marin dans la Manche Ouest est en train de changer. C'est positif pour les ressources comme par exemple le Guillemot et le Torda ce qui n'était pas du tout attendu, mais négatif pour le Fou de Bassan. L'épisode de grippe aviaire a été inédite cette année car c'est la première fois qu'il a lieu l'été et non l'automne ou l'hiver et surtout il est global dans le monde.

Claire Tréhet : Il y a 93% de mortalité des Fous de Bassan sur l'île Rouzic aux 7 îles cet été.

Alain Ponsoero : Avec le changement climatique, la biodiversité peut s'écrouler du jour au lendemain. Aujourd'hui tout est à l'équilibre sur les réseaux trophiques. Le déficit hydrique impacte la biodiversité.

Camille Berthou : Il serait intéressant de sensibiliser les conchyliculteurs aux oiseaux marins comme ce qui a été dit aujourd'hui lors de l'atelier.

Alain Ponsoero : Il pourrait être intéressant de faire un groupe avec des chercheurs, des entreprises et des professionnels pour réaliser un groupe de travail conchylicole.

Frédéric Pascal : Il serait intéressant de créer des zones de refuges pour l'avifaune sur les zones littorales qui sont urbanisées.

Sébastien Lefort : Pourquoi pas maintenir une surface dédiée aux refuges dans les zonations des documents d'urbanisation ?

Pauline Blanchard : Proposition d'une mesure de création de zones de quiétude en mer.

Frédéric Pascal : On pourrait mettre des zones de protection réglementaire des colonies d'oiseaux notamment au Cap Fréhel du côté marin.

Aurélien Pierre : Arrêté de protection de biotope et arrêté municipal peuvent être utilisés en ciblant les dates de la reproduction.

Oihana Olhasque : Comme à la Colombière, la signalisation avec des panneaux serait intéressante.

Philippe Monnier : Il serait intéressant de mettre en défens les colonies d'hirondelles de rivage pour les protéger du dérangement.

Jean-Christophe Perennes : De plus, ce sont des zones dangereuses pour la sécurité des personnes à cause de l'effondrement des falaises.

Il est important de sensibiliser au dérangement des espèces domestiques sur l'avifaune.

Réaliser des études pour cibler les zones où interdire les animaux domestiques et où les autoriser en fonction de l'enjeu avifaunistique.

Nolwenn Hamon : y aura-t-il un suivi spécifique des captures accidentelles lors de l'ARP espèces ?

Pauline Blanchard : Oui, mais à échelle plus large que les sites Natura 2000. De plus, le but sera d'accompagner et de veiller à amoindrir les effets de la pêche professionnelle et récréative par captures accidentelles en incitant à expérimenter des dispositifs innovants. Ainsi que des formations, sensibilisation au démaillage des oiseaux capturés.

Kevin Nahelou : Des trames noires notamment pour les oiseaux marins peuvent-elle est mise en place ?

Pauline Blanchard : Cela rentre dans l'action « réduction des risques de collision ». c'est un sujet qui concerne aussi les enjeux chiroptères.

Philippe Monnier : Sur Erquy toutes les zones périphériques sont éteintes plus tôt.

Servane Le Calvez : Concernant la mesure des captures accidentelles des oiseaux marins, qu'en est-il de l'état zéro des captures accidentelles ?

Pauline Blanchard : Cela sera abordé avec l'ARP espèce. Cette dernière mettra en place des suivis.

Caroline Le Saint : Le CRCBN a lancé une étude concernant les différentes méthodes de lutttes contre la prédation des moules.

Vincent Carré : Dans la Baie du Mont Saint-Michel, les conchyliculteurs font appels à un magnétiseur pour limiter la prédation.

MODIFICATION DES CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES

Kevin Nahelou : Il serait intéressant de cibler des zones de moindre contraintes économiques et écologiques pour le clapage des ports.

Claire Rollet : L'IFREMER produit des avis sur les lieux de clapage.

Michel Blain : Vivarmor a publié un communiqué contre la méthode de draguage du port du Ligué.

Jean-Paul Baudoux : A Dahouet, lors des grandes marées un système remet en suspension les sédiments pour qu'ils partent avec la mer.

Aurélien Pierre : Il faudrait élargir l'action à tous les ports et pas seulement le Légué.

AMPHIHALINS

Michel Blain : Pour les amphihalins, il y a deux obstacles majeurs, le barrage du Pont-Rolland et celui sur la Flora.

Jean-Paul Baudoux : Les éoliennes de la Baie de Saint Briec quoiqu'étant hors des sites Natura 2000 impactent le site de Saint Briec Est de par la mise en place des câbles reliant Caroual. Une action proposée serait l'arrêt du chantier éolien.

Emmanuel Cibert : Comment allier la protection des amphihalins avec les problèmes d'eau potable et notamment la création de futures retenues d'eau ?

Pauline Blanchard : Prise en compte des amphihalins lors des études d'impact de création de ces retenues.

Jean-Paul Baudoux : Les passes à poissons. Les problèmes d'approvisionnement en eau sont principalement dus à deux facteurs, un problème de bassin-versant et un problème de distribution de l'eau.

Qu'en est-il de l'autorisation de la pêche à la civelle dans la Rance ?

Michel Blain : Si des autorisations de pêche à la civelle sont données, elles peuvent être attaquées au tribunal administratif.

Pour l'action de partage de connaissance des poissons amphihalins , qu'est ce qui peut être partagé ? et Comment ?

Pauline Blanchard : Cette proposition d'action vient des discussions avec les experts. Mettre en place des sciences participatives permettrait de transmettre les informations concernant les poissons amphihalins au grand public et inciter les observateurs à transmettre leurs données pour améliorer les connaissances locales des espèces.

Emmanuel Cibert : Attention avec la transmission au grand public des données saumon et anguille pour éviter le braconnage.

Michel Blain : FNE a lancé une application « Sentinelle de la nature », elle permet de transmettre des informations concernant des agressions de la nature.

Aurélien Pierre : On pourrait communiquer sur cette appli.

Fin des ateliers à 17h.

Annexe 1 : Personne/structure souhaitant être associée à la rédaction de la fiche action

Atelier 1 : Mammifères marins, Bruit, Contaminants, Déchets

ACTIONS	NOM STRUCTURE/CONTACT	FINANCEUR	MAITRE d'OUVRAGE	MAITRE d'OEUVRE	PARTICIPANT
MAMMIFERES MARINS					
MAM1 - Réduction des captures accidentelles de mammifères marins	Sami HASSANI (Oceanopolis)				X
MAM2 - Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'approche et des observations de mammifères marins	Oihana Olhasque (Al Lark) Sami HASSANI (Oceanopolis)			X	X
MAM3 - Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux émissions impulsives					X
CONTAMINANTS					
MER5.1 - POLMAR - expertise & actualisation du volet environnemental et du protocole de réaction en cas de pollution marine					
MER5.2 - Eaux noires-eaux grises : Equipements et Sensibilisation	Cyril Kerhardy (Mairie de Saint Brieuc)				
MER5.3 - Carénage éco responsable : amélioration des équipements et incitation à leur utilisation	Frédéric Pascal (Mairie de Plévenon)				X
DECHETS					
MER6.1 - Opération de ramassage des déchets d'origine anthropiques sur les plages (par les usagers, les associations, les collectivités)	Oihana Olhasque (Al Lark) Emmanuel Cibert et Vincent Bouche (Mairie de Saint Lunaire)			X X	X
MER6.2 - Enlèvement des épaves et des corps morts sur les habitats sensibles					
MER6.3 - Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes	Oihana Olhasque (Al Lark) Caroline Le Saint (CRC BN)			X	X
MER6.4 - Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales	Emmanuel Cibert (Mairie de Saint Lunaire) Cyril Kerhardy (Mairie de Saint Brieuc) (Saint Brieuc Armor Agglomération)	X X	X	X X	X X

MER6.5 - Identification des décharges prioritaires et des zones d'accumulation des déchets	Cyril Kerhardy (Mairie de Saint Briec) Josiane Mehours (Mairie de Plevenon)			X	X
MER6.6 - Sensibilisation, information, éducation sur la pollution des océans par les déchets	Oihana Olhasque (Al Lark) Sami HASSANI (Oceanopolis)			X	X
MER6.7 - Amélioration de la gestion des déchets dans les ports et faciliter la collecte des déchets lorsqu'ils sont pêchés accidentellement					
MER6.1 - Opération de ramassage des déchets d'origine anthropiques sur les plages (par les usagers, les associations, les collectivités)	Caroline Le Saint (CRC BN)		X		X
MER6.2 - Enlèvement des épaves et des corps morts sur les habitats sensibles					

Atelier 2 : Habitats marins, artificialisation, eutrophisation, espèces non-indigènes

ACTIONS	NOM STRUCTURE/CONTACT	FINANCEUR	MAITRE d'OUVRAGE	MAITRE d'OEUVRE	PARTICIPANT
Habitats marins					
HABm1 - Promouvoir des mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères	Frédéric Pascal (élu commune Plévenon) – (frederic.pascal@gmail.com) Cœur Emeraude – Charlotte Geslin (c.geslain@pnr-rance-meraude.bzh)			X X	X
HABm2 - Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages sur herbiers	Cœur Emeraude – Charlotte Geslin (c.geslain@pnr-rance-meraude.bzh) Vivarmor - Michel Blain – (blain.michel@alireads.fr)				
HABm3 - Exclusion spatiale des principaux risques d'impact sur habitats sensibles					
HABm4 - Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche					
HABm5 - Cartographie des habitats marins et évaluation de leur état de conservation (fréquence : tous les 6 ans) ; en particulier les habitats « sensibles » (maerl, herbiers, champs de blocs,...).	CRC BN - Caroline Le Saint (c.lesaint@crcbn.com)			X	X
Eutrophisation					
MER2.1 - Contribution aux programmes visant la réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer	Frédéric Pascal (élu commune Plévenon) (frederic.pascal@gmail.com) (élu commune Plévenon)			X	X
MER2.2 - Soutien aux actions de ramassage-évacuation des algues vertes limitant l'impact sur l'écosystème marin					
Artificialisation					
MER 3.1 - Développement d'une vision stratégique à l'échelle du site N2000 pour aller vers le « zéro artificialisation nette »	frederic.pascal@gmail.com (élu commune Plévenon)			X	X
Espèces non-indigènes					
MER1.1- Sensibiliser les acteurs intervenant sur le milieu littoral et marin à l'identification et à la gestion des espèces non indigènes marines	Cœur Emeraude – Charlotte Geslin (c.geslain@pnr-rance-meraude.bzh) Association AI LARK – Oihana Olhasque (oihana.olhasque@orange.fr) Océanopolis – Sami Hassani (sami.hassani@oceanopolis.com) (retex port de brest dvp support colonisation anti esp NI.			X	X
Sensibilisation à la fragilité des habitats et aux effets du piétinement, mouillages	Cœur Emeraude – Charlotte Geslin (c.geslain@pnr-rance-meraude.bzh) Association AI LARK – Oihana Olhasque (oihana.olhasque@orange.fr)			X	
Information et sensibilisation à la réglementation existante/nouvelle				X	
Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied	Association AI LARK – Oihana Olhasque (oihana.olhasque@orange.fr)				X

Atelier 3 – Oiseaux, amphihalins, modifications des conditions hydrographiques

ACTIONS	NOM STRUCTURE/CONTACT	FINANCEUR	MAITRE d'OUVRAGE	MAITRE d'OEUVRE	PARTICIPANT
OISEAUX MARINS					
OIS1 - Limitation du dérangement de l'avifaune par les animaux domestiques					
OIS2 - Réduction des captures accidentelles des oiseaux marins					
OIS3 - Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune	Cœur Emeraude : Charlotte Geslain Mairie de Plévenon : Frédéric Pascal			X	X
OIS4 - Développement de lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles	Mairie de Saint-Brieuc : Cyril Kerhardy Camille Berthou (Société Desbois) CRCBN : Caroline Le Saint				X
OIS5 - Veille et mise en place de solutions contre la prédation des oiseaux et des œufs					
OIS6 - Encouragement et contribution à la rédaction de plan de gestion adaptative de la chasse	FDC : Marine Jolibert				X
OIS7 - Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer					
POISSONS AMPHIMALINS					
POIS1 - Restauration de la continuité écologique	Cœur Emeraude : Charlotte Geslain			X	
POIS2 - Libre circulation - effacement d'ouvrages - médiation					
POIS3 - Libre circulation - effacement d'ouvrages - ingénierie					
POIS4 - Partage de connaissances sur les poissons amphihalins					
POIS5 - Lutte contre la pêche illégale					
MODIFICATIONS DES CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES					
MER4.2 - Appui à la gestion du traitement sédimentaire du port du Légué					

Natura 2000

ZPS et ZSC « Baie de Saint-Brieuc Est »

ZPS et ZSC « Cap d'Erquy Cap Fréhel »

ZPS « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches »

ZSC « Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard »

GT : Objectifs opérationnels (rappel)
& Pistes de mesures

18 octobre 2022





Cycle de gestion 5 étapes clés

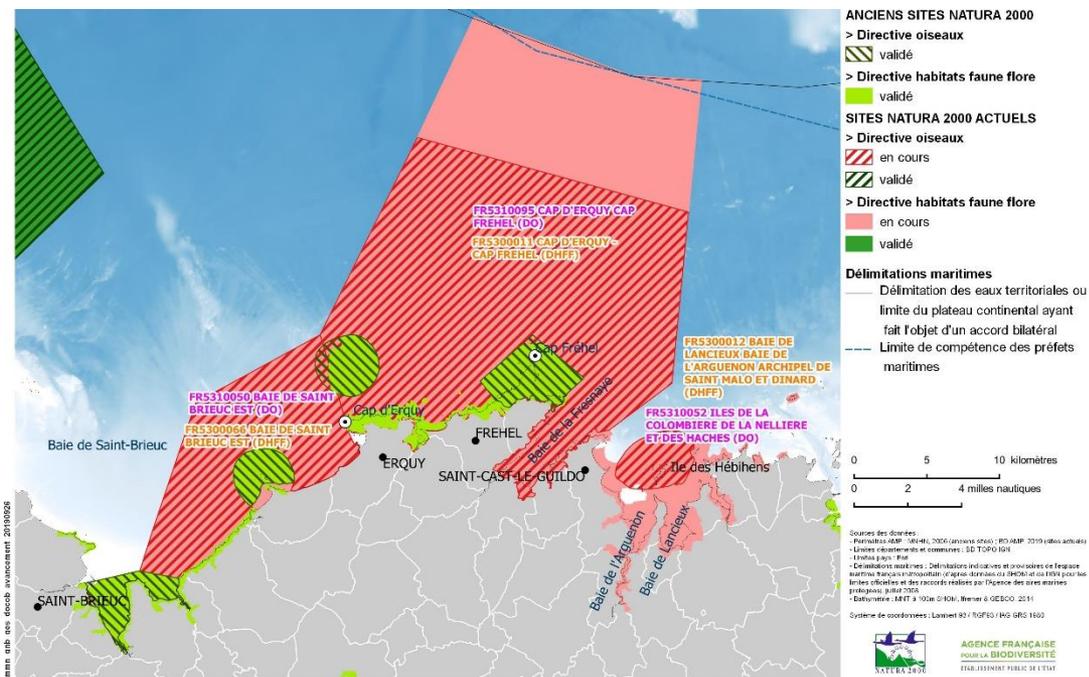


Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)

1^{ère} phase :
Etat des lieux

2^{ème} phase :
Stratégie et plan d'actions

DIAGNOSTICS
VALIDES
pour les
3 groupes de sites
Natura 2000



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



VOLET
TERRESTRE

GT 8
Pressions et activités
12 février 2022

GT 9
Objectifs
opérationnels
21 février 2022

GT11
Pistes de mesures n°1
08 septembre (Baie de Lancieux)
06 octobre 2022

1^{ère} phase :
Diagnostic

2^{ème} phase :
Stratégie et plan d'actions

VOLET MARIN

GT 7
Pressions et activités
28 janvier 2022

GT 10
Objectifs
opérationnels
10 mars 2022

GT 12
Pistes de mesure n°1
18 octobre 2022

Rappel sur objectifs opérationnels et mesures



Identification
des facteurs
d'influence

- Activités humaines en mer et sur le bassin versant

Rédaction des
objectifs
opérationnels

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE**
**Activités humaines
en mer**

Rappel sur objectifs opérationnels et mesures

Identification
des facteurs
d'influence

- Activités humaines en mer et sur le bassin versant

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO

Proposition de
pistes de
mesures

**FACTEUR
D'INFLUENCE**
**Activités humaines
en mer**



PRESSION
Déchets



**OBJECTIF
OPERATIONNEL**
**« Réduire les apports et la
présence de déchets en
mer issus des activités,
usages et aménagements
maritimes »**

Rappel sur objectifs opérationnels et mesures

Identification
des facteurs
d'influence

- Activités humaines en mer et sur le bassin versant

Rédaction des
objectifs
opérationnels

- Identification des pressions puis proposition des OO

Proposition de
pistes de
mesures

Travail d'aujourd'hui

(piste de) **MESURE**

**Réduction, récupération
et valorisation des
déchets plastiques** issus
des activités maritimes



**OBJECTIF
OPERATIONNEL**

« Réduire les apports et la
présence de déchets en
mer issus des activités,
usages et aménagements
maritimes »



DÉROULÉ DE CE GT

Déroulé du GT



3 ateliers de 30-40 minutes

- Mammifères marins

Bruit sous-marin
Déchets marins et littoraux
Pollutions chimiques

- Habitats marins

Artificialisation
Eutrophisation
Espèces non indigènes

- Oiseaux
- Amphihalins

Modification des
conditions
hydrographiques

OBJECTIF : échanger sur les pistes de mesures possibles

Attendus

- Analyse des pistes de mesures proposées
- Proposition de mesures complémentaires
- Exprimer intérêt pour s'impliquer comme partenaire :
maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, financeur



Opérationnalisation des fiches

-> Réunions bilatérales

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER ?

si intéressé mettre une croix

ATELIER 3 : oiseaux marins, poissons amphihalins, modification des conditions hydrographiques

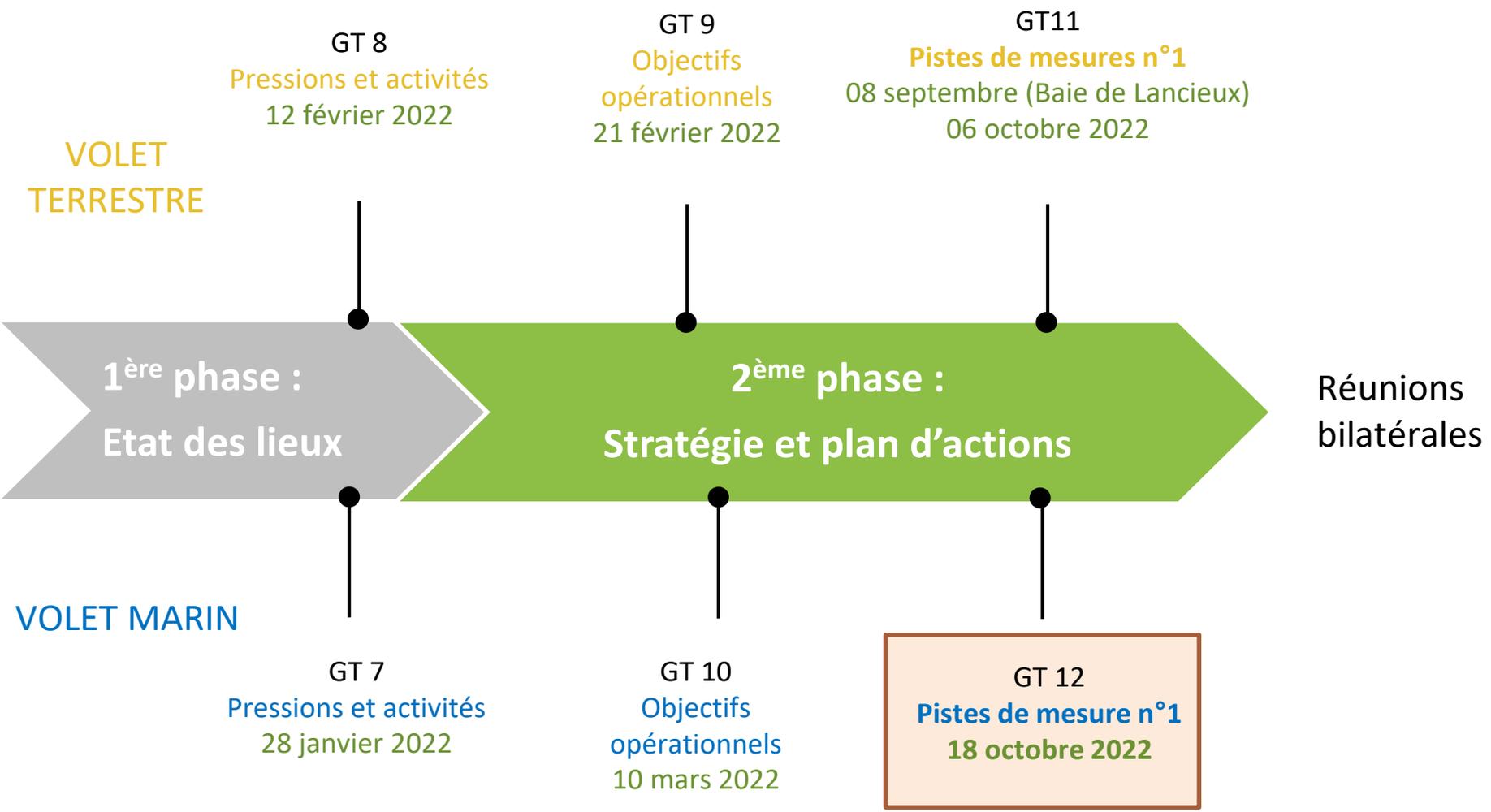
ACTIONS	NOM STRUCTURE/CONTACT	FINANCEUR	MAITRE d'OUVRAGE	MAITRE d'OEUVRE	PARTICIPANT
OISEAUX MARINS					
OIS1 - Limitation du dérangement de l'avifaune par les animaux domestiques					
OIS2 - Réduction des captures accidentelles des oiseaux marins					
OIS3 - Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune					
OIS4 - Développement de lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles					
OIS5 - Veille et mise en place de solutions contre la prédation des oiseaux et des œufs					
OIS6 - Encouragement et contribution à la rédaction de plan de gestion adaptative de la chasse					
OIS7 - Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer					
POISSONS AMPHIHALINS					
POIS1 - Restauration de la continuité écologique					
POIS2 - Libre circulation - effacement d'ouvrages - médiation					
POIS3 - Libre circulation - effacement d'ouvrages - ingénierie					
POIS4 - Partage de connaissances sur les poissons amphihalins					
POIS5 - Lutte contre la pêche illégale					
MODIFICATION DES CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES					
MER4.2 - Appui à la gestion du traitement sédimentaire du port du Légué					



SUITE DE L'ÉLABORATION DU DOCOB



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



VOLET
TERRESTRE

GT 8

Pressions et activités
12 février 2022

GT 9

Objectifs
opérationnels
21 février 2022

GT11

Pistes de mesures n°1
08 septembre (Baie de Lancieux)
06 octobre 2022

PROCHAIN GT 13
Pistes de mesure n°2
Partie commune
(novembre 2022)

- Sensibilisation / information des usagers
- Connaissance
- Coordination et mise en œuvre du DOCOB

1^{ère} phase :
Etat des lieux

2^{ème} phase :
Stratégie et plan d'actions

Réunions
bilatérales

VOLET MARIN

GT 7

Pressions et activités
28 janvier 2022

GT 10

Objectifs
opérationnels
10 mars 2022

GT 12

Pistes de mesure n°1
18 octobre 2022



Avancement du Document d'Objectifs (DocOb)



VOLET
TERRESTRE

GT 8

Pressions et activités
12 février 2022

GT 9

Objectifs
opérationnels
21 février 2022

GT11

Pistes de mesures n°1
08 septembre (Baie de Lancieux)
06 octobre 2022

PROCHAIN GT 13
Pistes de mesure n°2
Partie commune
(novembre 2022)

- Sensibilisation / information des usagers
- Connaissance
- Coordination et mise en œuvre du DOCOB

1^{ère} phase :
Etat des lieux

2^{ème} phase :
Stratégie et plan d'actions

Réunions
bilatérales

VOLET MARIN

GT 7

Pressions et activités
28 janvier 2022

GT 10

Objectifs
opérationnels
10 mars 2022

GT 12

Pistes de mesure n°1
18 octobre 2022

PROCHAIN GT 14
Fiches mesures
détaillées
(janvier 2023)

PROCHAIN GT 15
Chartes et contrats
(février/mars 2023)



Rédaction des fiches-mesures

EXEMPLE DE FICHE-MESURE

Code mesure

Site Natura 2000

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS DANS LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PUVIALES (D10-OE01-AN2)

rédauteur Olivier Abellard, 03/10/2022

Objectif opérationnel

Réduire les apports et la présence de déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral*

Enjeux détaillés

L'ensemble de l'écosystème marin et littoral

Localisation

Partie marine et littoral du site Natura 2000

Facteurs d'influence

Déchets présents dans les réseaux d'assainissement et les réseaux d'eaux pluviales

Maitres d'ouvrage

Collectivités et industriels concernés
Action en lien avec AELB et animateurs de SAGE

Coûts prévisionnels

Coût d'investissement : à évaluer, coût élevé à priori

Fonctionnement : Temps CM des collectivités (animation, ingénierie de projet)

Partenaires

Collectivités
DDTM
OFB
CEREMA
ONG
Conseils départementaux (missions d'assistance Technique assainissement)
Structure animatrice de SAGE

Problématique

Les déchets marins proviennent principalement de la terre. Ils sont acheminés vers la milieu marin par les voies de transfert et notamment les systèmes de traitement des eaux usées et eaux pluviales. Il est donc nécessaire d'agir sur ces réseaux en mettant en place des dispositifs d'interception des macro-déchets.

Pour ce faire, la présente action vise à expérimenter et évaluer l'efficacité de ces dispositifs et prévoit également la mise en œuvre d'un protocole d'évaluation et de centralisation des données sur les déchets collectés dans les réseaux.

La présente action a également pour objectif de limiter les fuites de biomédias filtrants en plastique depuis les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines des collectivités et des industries. Les biomédias filtrants sont des supports destinés à favoriser le développement des bactéries qui assurent la dernière étape du traitement des eaux. Lorsque des débordements se produisent, les biomédias se retrouvent dans les cours d'eau et sont acheminés jusque dans le milieu marin.

Mise en œuvre

Sous-action 1 : Expérimenter des dispositifs de lutte contre les déchets dans les réseaux

Expérimenter des dispositifs d'interception des macro-déchets dans les systèmes de traitement des eaux usées et eaux pluviales, portant dans un premier temps sur les systèmes de plus de 10 000 Equivalent Habitants, et mettre en place des suivis de ces dispositifs et des dispositifs existants afin de mesurer les flux réels de déchets collectés.

Sous-action 2 : Identifier les stations d'épuration des collectivités et des industries utilisant des biomédias filtrants ainsi que les modèles utilisés à l'origine des pollutions et mettre en place des actions correctives pour prévenir les fuites

Réaliser un inventaire des stations d'épuration des collectivités et des industries utilisant des biomédias filtrants en plastique. Identifier les stations à l'origine de pollution diffuses ou de fuites de biomédias, que ce soit de manière chronique ou lors d'accidents et/ou de rénovations. Mettre en place des actions afin de prévenir les fuites de biomédias filtrants en plastique dans chaque station d'épuration problématique lorsque cela est possible et préciser les modèles de biomédias filtrants utilisés.

Sous-action 3 : Développer des actions de recherche et innovation afin de développer des méthodes alternatives aux biomédias filtrants et/ou de réduction des fuites

En fonction de l'inventaire réalisé dans la sous-action 3, développer des actions de recherche et d'innovation afin de développer des méthodes alternatives aux biomédias filtrants en plastique et/ou des techniques innovantes permettant la réduction des fuites dans les milieux aquatiques.

Indicateurs de réalisation

Expérimentations réalisées
Stations d'épuration identifiées et travaux réalisés
Travaux de R/D réalisés localement (le cas échéant)

Références

- Fiche du PdA du DSF NAMO : D10-OE01-AN2

Plan d'actions

=

fiches mesures
&

charte Natura 2000

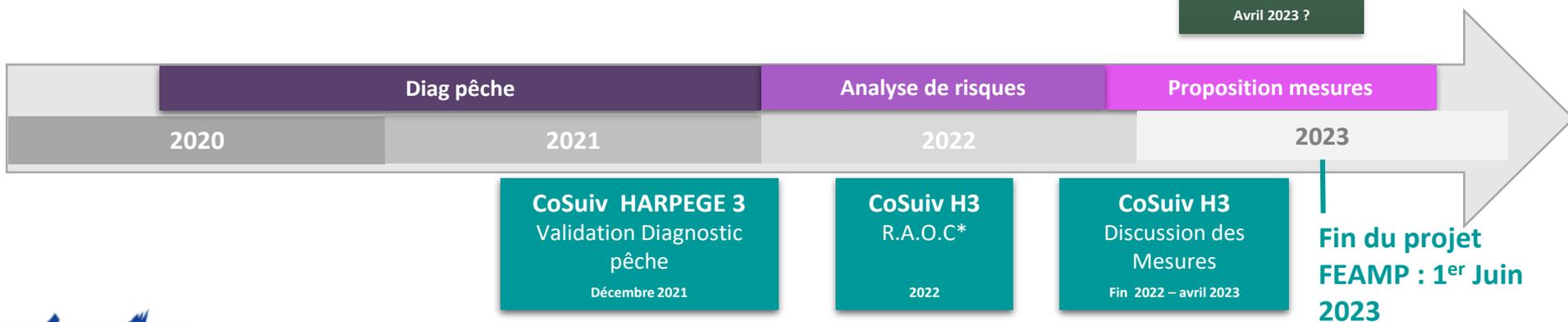


Travaux particuliers conduits en parallèle

- ✓ **Actions réalisés localement** : actions de sensibilisation, évaluations d'incidence, PNA puffin, ...
- ✓ Conduite de l'**Analyse risque Pêche** (projet HARPEGE III 2021 2023)

Calendrier de l'ARP ↔ Calendrier DOCOB

Copil
Validation des
Mesures (fiches
détaillées)
/validation
DOCOB
Avril 2023 ?



*RAOC : risque d'atteinte aux Objectifs de conservation



ANALYSE RISQUE PECHE HABITATS – PROJET HARPEGE 3

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Avancement du projet HARPEGE 3 pour les 3 sites

Site Natura 2000	Diagnostic pêche	Analyse de risques	Elaboration des propositions de mesures
Baie de Saint-Brieuc Est	1er semestre 2021 : réalisé	Fin 2022 : en finalisation	Fin 2022 / début 2023 : en cours . Objectif : validation en avril
Cap d'Erquy-Cap Fréhel	1er semestre 2021 : réalisé	Fin 2022 : en finalisation	Fin 2022 / début 2023 : démarré . Objectif : validation en avril
Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard	2 ^{ème} semestre 2021 : réalisé	Fin 2022 : en cours	1 ^{er} semestre 2023 : à démarrer . Objectif : validation en avril

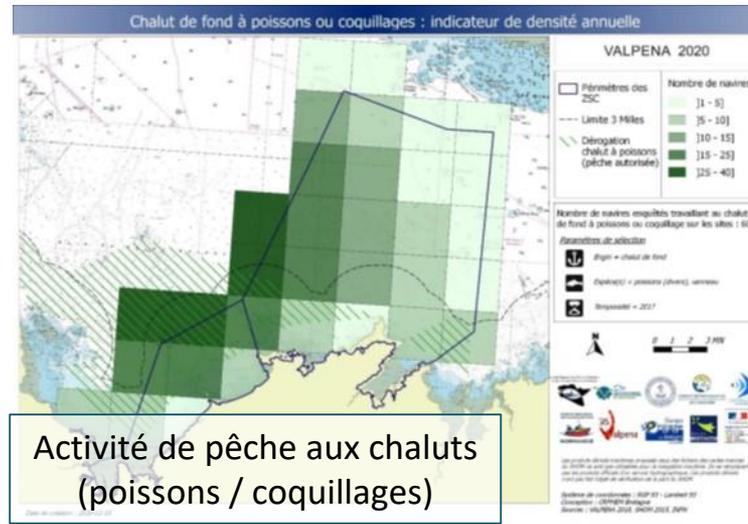
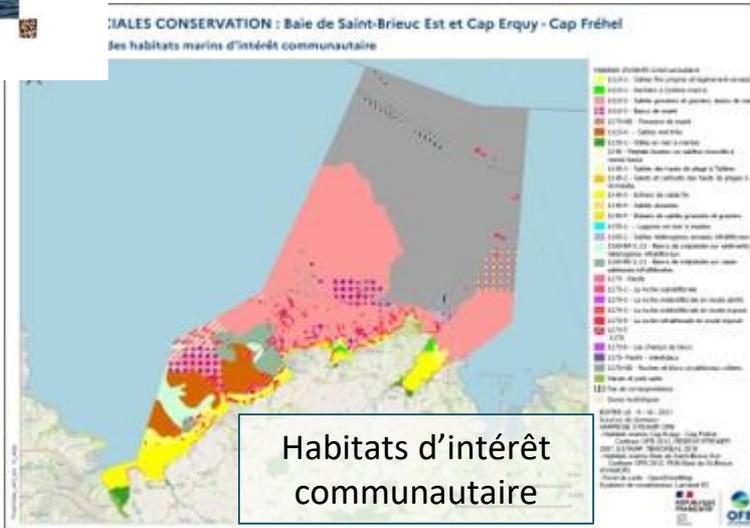
Les étapes à venir

Quoi	Date	Livrable
Analyse risques pêche COSUIV HARPEGE 3 * Bretagne Nord	fin novembre 2022	Compte-rendu avec - 1ères propositions / état des discussions des mesures arts trainants sur CECF et BSBE -Présentation et arbitrage des Risques d'atteinte aux objectifs de conservation pour Baie de Lancier
GT Analyse risques pêche avec les acteurs N2000	Février 2023 ? (en fonction des conclusions du CoSuiv HARPEGE 3)	Présentation des risques et des propositions de mesures (sous réserve)
Finalisation des propositions de mesures pêche et des rapports ARP pour integration au DOCOB		
COPIL de validation DOCOB	début avril 2023	DOCOB fini
COSUIV fin de projet HARPEGE 3 *	Mai 2023	point d'avancement, perspectives, discussion

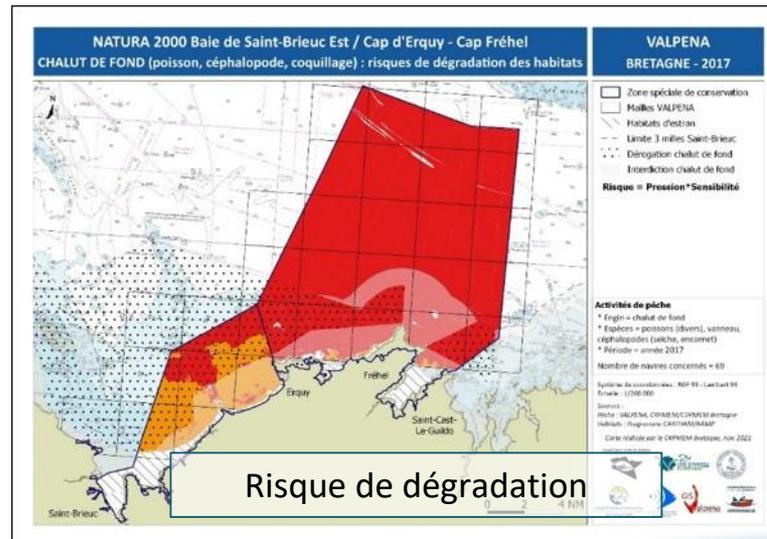
* Membres du CoSuiv HARPEGE 3 : structures en charge de l'analyse (CRPMEM Bretagne, OFB, CDPM 22 et 35, CRPM Normandie), PREMAR (autorité compétente), services déconcentrés de l'Etat (DIRM NAMO, DREAL Bretagne, DDTM 22 et 35), Opérateurs Natura 2000 (Collectivités et OFB).

Résumé de la méthode ARP Habitats

1) Risques de dégradation

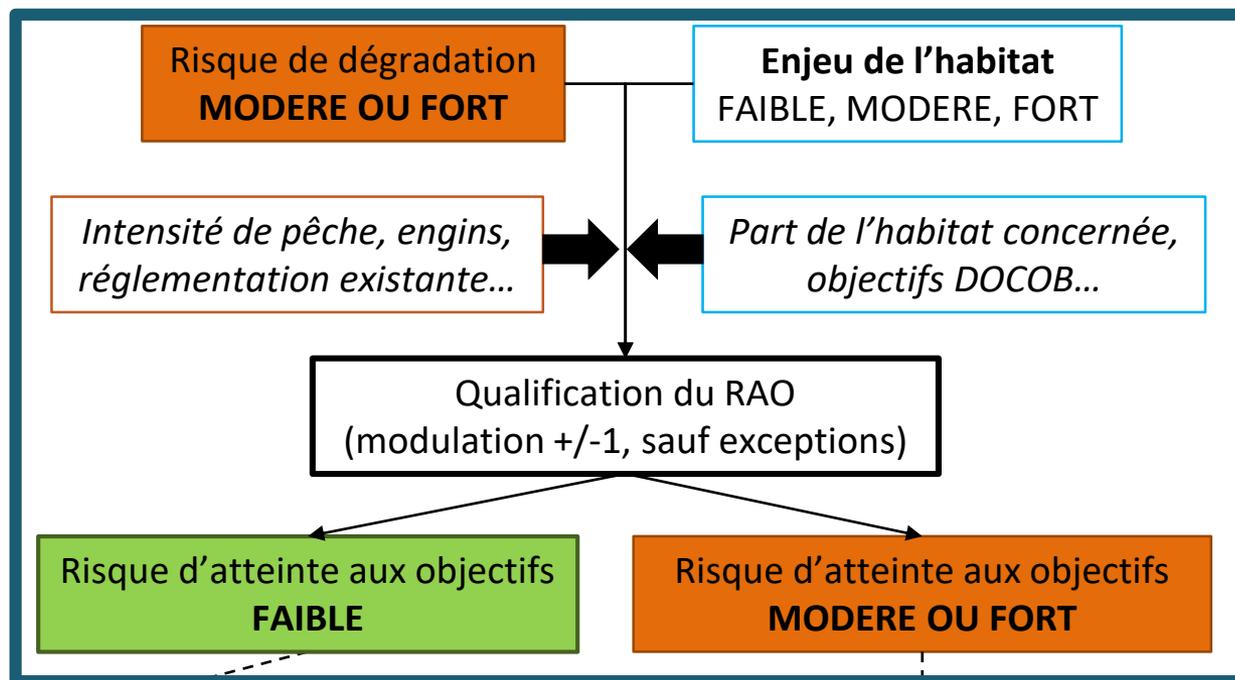


Matrice sensibilité de chaque habitat (MNHN, 2016) aux différentes pressions physiques générées par les engins de pêche (Ifremer 2019)



Résumé de la méthode ARP Habitats

2) Risques d'atteinte aux objectifs de conservation du site :



Pas de mesure réglementaire

3) Elaboration des propositions de mesures réglementaires



Calendrier prévisionnel

Quoi

Date

Livable

Compte-rendu avec

Analyse risques pêche
COSUIV HARPEGE 3 Bretagne Nord

fin Novembre
2022

-1ères propositions / état des discussions des mesures arts
trainants sur CECF et BSBE

-Présentation et arbitrage des Risques d'atteinte aux
objectifs de conservation pour Baie de Lancieux

GT Analyse risques pêche
avec les acteurs N2000

Février 2023 ?

Présentation des risques et des propositions de mesures
(sous réserve)

début avril
2023

DOCOB (presque) fini

COSUIV fin de projet HARPEGE 3

Mai 2023

point d'avancement, perspectives, discussion



Contacts

N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du DocOb !

Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.

Pour cela contactez-nous :

Volet marin :

Sven Mellaza : thématique habitats marins
sven.mellaza@ofb.gouv.fr
02 33 69 20 85

Pauline Blanchard : thématique oiseaux marins, poissons amphihalins
pauline.blanchard@ofb.gouv.fr
02 40 13 40 20

Olivier Abellard : thématique mammifères marins
olivier.abellard@ofb.gouv.fr
02 33 69 20 82

Volet terrestre :

Baie de Saint-Brieuc Est :
Morgane Oisel :
morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23
58

Cap d'Erquy Cap Fréhel :
Aurélien Pierre :
natura2000revision@caperquyfrehel.fr
02 96 41 50 83

Baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, archipel de Saint-Malo et Dinard :
Ophélie Le Cloirec : ophelie.le-cloirec@developpement-durable.gouv.fr 02 99 33 44 08

Site internet

Espace d'échanges

Rechercher :

Site Natura 2000 Baie de Lanceloux, de l'Arguenon, Archipel de Dinard et Saint-Malo - Ile de la Colombière, de la Nellière et des Haches

[Découvrir Natura 2000](#) [Le site Natura 2000](#) [Espace d'échanges](#)

Espace d'échanges

- › Cadre physique et cadre de gestion
- › Diagnostic socio-économique
- › Diagnostic écologique
- › Hiérarchisation des enjeux
- › Réunions de concertation

Accueil » Espace d'échanges

Participer

Retrouvez dans cette rubrique les documents de travail liés à l'élaboration du Document d'objectifs du site Natura 2000.

Les travaux d'élaboration du docob sont en cours. Les documents sont à venir :

- Volume I : Cadre général**
- Volume II : Diagnostic écologique**
- Volume III : Diagnostic socio-économique**

Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://lancieux-colombiere.n2000.fr/>

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

Déroulé du GT



3 ateliers de 30-40 minutes

- Mammifères marins

Bruit sous-marin
Déchets marins et littoraux
Pollutions chimiques

- Habitats marins

Artificialisation
Eutrophisation
Espèces non indigènes

- Oiseaux
- Amphihalins

Modification des
conditions
hydrographiques

OBJECTIF : échanger sur les pistes de mesures possibles

Attendus

- Analyse des pistes de mesures proposées
- Proposition de mesures complémentaires
- Exprimer intérêt pour s'impliquer comme partenaire :
maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, financeur



Merci

